



AMBASSADE DE FRANCE AU
ROYAUME-UNI

SERVICE CULTUREL

LE CONSEILLER CULTUREL ADJOINT

Plan Ecole du Royaume Uni Compte Rendu de la réunion du 10 novembre 2010

Présents : M. Batut (Conseiller Culturel Adjoint), Mme Faulkner (Ecole Internationale Franco-britannique), Mme Paradis (Ecole Internationale Franco-britannique), Mme Ferreira (Ecole Bilingue), M. Parmentier (Inspecteur de l'Education Nationale), M. de la Borderie, Mme Dauchez (Petite Ecole Française), Mme Rios (Ecole Le Hérisson), Mme Brisset (Ecole des Petits, Ecole de Battersea), M. Gachet (Ecole Jacques Prévert), Mme Ankaoua (Fast Languages), Mme Roullin (Lycée CDG), Mme Porta (Parent d'élèves du Lycée CDG), Mme Quattrocchi (Présidente de l'APL-Lycée CDG), Mme Cecillon (Parent d'élèves du Lycée CDG), Mme Saad (Membre du comite APL-Lycée CDG), Mme d'Angelin (Parent d'élèves du Lycée CDG), M. Vasseur (Proviseur du Lycée CDG), Mme Routier (Comite de Gestion du Collège Français Bilingue de Londres), Mme Zeysolf, Mme O'Regan (APE de l'île aux Enfants), M. Gabet (Directeur Ile aux Enfants), M. Cadic (UFE), Mme Williams, Mme Lemaire, M. Bertin, M. Routier (Proviseur Adjoint du Lycée CDG), Mme Lequet (ADFE).

Excusé : M. Burin des Rozières, Conseiller Culturel.

Secrétaire de séance : Mme d'Angelin

INTRODUCTION (M. Batut)

Cette réunion représente la continuation du travail accompli dans le cadre du Plan Ecole avec Laurence Auer et Michel Montsauret.

L'année qui commence est la concrétisation d'un travail commencé il y a longtemps, elle sera complexe :

- Ouverture d'un nouveau collège, suscitant beaucoup de questions. Il faudra gérer les 2 collèges en réseau et partager les informations (inscriptions etc...)
- Des projets sont à l'étude comme celui de Sabine Paradis et d'Isabelle Faulkner.
- Développement du programme FLAM.
- Lancement de l'objectif numéro 2 du plan école : développement de l'enseignement en français dans les écoles britanniques. Des réunions sont prévues dans le Kent, les Midlands puis en Ecosse.
- Rappel de l'objectif 1 du plan école : création de 500 places par an.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE KENTISH TOWN

1) *Avancée des travaux du Collège Français Bilingue de Londres (CFBL)*

Intervention de Frédéric de la Borderie :

Nous sommes en phase de rénovation (toiture, fenêtres, chauffage) de la partie existante de l'école. Les travaux sont livrables en septembre 2011. Ils avancent bien. La phase 1 permet d'accueillir un total de 640 élèves.

La phase 2 concernera l'extension du bâtiment existant, extension nécessaire pour accueillir toutes les classes prévues (700 élèves). Certaines économies ayant été réalisées sur la phase 1, et certains éléments de construction n'étant a priori pas assujettis à la TVA (à confirmer), il est possible de financer dès maintenant la phase 2 dans l'enveloppe initiale de 21M £. FEPT et les banques ayant donné leur accord, les travaux pourront commencer et être livrés en décembre 2011 (soit près de 2 mois avant la date prévue initialement). Entre la rentrée et le mois de janvier, il faudra trouver une solution temporaire pour 2 classes (50 élèves de GS).

2) *Projet pédagogique du nouveau collège*

- Programme scolaire français mais enseigné à parité horaire français/anglais au primaire de la GS jusqu'au CM 2.
- Au collège 2 offres seront proposées, une offre « classique » et une offre bilingue.
- Au niveau du collège, les arts, le sport et la musique seront enseignés en anglais par des *native speakers* pour tous les élèves.
- Les élèves qui le souhaitent pourront suivre une classe de Discipline Non Linguistique (Histoire/Géographie) et Littérature anglo-saxonne. Ils pourront préparer l'option internationale du brevet. Ceux qui le préfèrent pourront passer le DNB (Diplôme National du Brevet). L'option internationale du brevet ne pourra pas être ouverte dès la rentrée 2011.
- Dès la 6ème, les élèves suivront une seconde langue vivante en espagnol. Question des parents d'élèves : que feront les nouveaux arrivants qui ont une autre LV2 ? M. Batut suggère l'utilisation du Cned.
- Les emplois du temps seront établis de façon à ce que les élèves puissent suivre des activités extra scolaires en anglais, organisées soit au sein du collège soit à l'extérieur dans des écoles anglaises.

3) *Homologation et conventionnement :*

Homologation Collège : l'AEFE met tout en œuvre pour obtenir l'homologation avant l'ouverture de l'établissement, ce qui serait une procédure exceptionnelle. C'est l'Education Nationale qui délivre les homologations. L'inspection générale est en charge de ce dossier. Le dossier a été confié à Albert Prévos.

Conventionnement :

L'école primaire sera la continuation de l'Ile aux Enfants et sera donc automatiquement conventionnée.

Au niveau du collège, l'AEFE va essayer de nommer des résidents dès septembre 2011. La prise en charge des enseignants résidents sera identique à celle du lycée Charles de Gaulle. Le *board* du nouvel établissement a demandé 8 postes de résidents pour le collège en 2011-2012, puis 10 l'année suivante.

4) *Campagne de préinscription du 15 novembre au 31 janvier*

Objectif : **accueillir tous les nouveaux élèves arrivant à Londres.**

Parallèlement, le Lycée va annoncer qu'il ne prendra pas de nouveaux élèves au niveau du collège, même dans le cas où la fratrie est acceptée dans la partie Lycée.

Nombre de divisions :

- Primaire : 2 divisions par niveau de la GS au CM2
- Collège : en 2011, 3x6e, 3x5e, 1x4e, 1x3e. L'année suivante, 3 divisions par niveau.

Un formulaire de préinscription sera à télécharger, frais de préinscriptions : 50£

Le *board* décidera des critères de sélection en fonction du nombre et profil des préinscriptions reçues.

A ce jour, les frais de scolarité ne sont pas connus, car ils dépendront notamment du nombre d'élèves et du nombre de résidents mis à disposition par l'AEFE.

M. Vasseur indique qu'ils devraient être plus élevés au CFBL compte tenu de l'offre proposée.

Les parents d'élèves présents s'inquiètent de cette situation ; ils soulignent à nouveau que si la disparité des frais de scolarité entre le nouveau collège et celui de Charles de Gaulle est trop forte, les parents n'inscriront pas leurs enfants au CFBL.

Les parents d'élèves s'interrogent sur le succès d'une campagne de préinscription si aucune indication n'est donnée sur le niveau des frais de scolarité. Par ailleurs ils remarquent que certaines personnes redouteront de perdre la place de leurs enfants à Charles de Gaulle s'ils les préinscrivent au CFBL.

La charte liant les écoles homologuées et le lycée reste en vigueur à la rentrée 2011. En revanche, les modalités de poursuite des études après l'école primaire devront être rediscutées dans le cadre du plan-école.

Intervention d'Olivier Cadic :

1) Les parents du comité de Gestion du nouvel établissement souhaitent une vraie transparence et veulent être associés à la prise de décision. Les informations, notamment budgétaires, doivent être circulées auprès de tous les membres du Comité de Gestion, ce qui n'est pas le cas actuellement. Frédéric de la Borderie explique que pour des raisons d'efficacité chaque *trustee* est responsable d'une commission et avance au mieux avant de pouvoir communiquer. M. Cadic insiste sur l'obligation de transparence dans ce domaine. Des questions se posent aussi quant à la représentation des parents dans le vote.

Il a été porté à sa connaissance qu'il était question d'écarter les parents d'élèves de l'assemblée générale de la future école de Kentish Town. Rien ne saurait justifier cette décision à ses yeux car la qualité de l'implication des parents d'élèves de l'île aux Enfants constitue un modèle de démocratie participative.

Enfin, il constate que personne n'est en mesure d'exprimer la méthode retenue pour désigner les représentants de la Chambre de Commerce au sein du comité de gestion. Cela doit être clarifié et rendu public.

Le prochain *board* du CFBL aura lieu le 24 novembre prochain.

2) FEPT est uniquement destiné à financer et gérer les structures immobilières éducatives françaises au Royaume-Uni (réunion plan école 20/10/09) pour atteindre l'objectif de création de 500 places par an dans l'enseignement français. Olivier Cadic propose de mettre l'immobilier du Lycée Charles de Gaulle dans FEPT pour qu'il y ait une véritable capacité d'emprunt. Il rappelle que c'est l'action du Plan école qui a permis le recrutement de Frédéric de la Borderie par l'intermédiaire du Trust de l'Ambassade. M. de la Borderie confirme qu'il est désormais rémunéré par FEPT. M. Cadic demande ce qu'il est advenu de la recherche du chargé de mission pour la levée de fonds de 3M£ émise par FEPT en mars 2010.

3) Il est rappelé que la réunion du plan école du 10/5/2010 avait approuvé sa suggestion de création d'un groupe de travail sur l'exploitation des données informatisées disponibles auprès du lycée et du Consulat. Le départ de Michel Monsauret justifie que ce lancement ait été retardé. Il lui paraît urgent de procéder sans attendre à l'état des lieux du nombre de classes nécessaires dans les années à venir pour pouvoir gérer la capacité d'accueil des élèves.

5) Communication

L'APL propose de communiquer auprès de ses membres sur la campagne de préinscription, les différentes écoles primaires feront de même. Un texte commun devra être prévu. Sophie Routier, en charge de la communication dans le Comité de gestion, coordonnera les communiqués.

Pour les préinscriptions, le lien sera fait sur le site de l'île aux enfants. En février, un site dédié sera lancé avec le nom du nouvel Etablissement.

AUTRES PROJETS

1) Ecole Internationale Franco-britannique (Sabine Paradis et Isabelle Faulkner)

- Un nouvel édifice a été trouvé à Marylebone, mais son coût de location nécessite de trouver un 3^e investisseur pour un montant de 800 000£.
- Classes de la PS au CM 2, capacité pour 300 élèves.
- Il y aurait une homologation française et une homologation britannique. Un partenariat avec la MLF assurera le respect des conditions d'homologation française.

2) Extension de l'école Jacques Prévert (M. Gachet)

Le permis de construire a été retardé suite au changement d'équipe au *borough* après les élections. Un accord préliminaire a été obtenu, à suivre.

L'école pourrait accueillir 50 élèves de plus soit une classe supplémentaire et des effectifs un peu supérieurs à l'existant dans d'autres classes.

La salle de classe serait ouverte en janvier 2012 mais les inscriptions seraient prises pour la rentrée de 2011, il faudra donc trouver une solution de secours de septembre à décembre 2011.

3) Lycée Charles de Gaulle et annexes (M. Vasseur)

Pour Fulham, l'école de Queensmill ne sera pas disponible pour agrandir l'école Marie d'Orliac. Le bail sur les salles de *Munster Rd* n'est que de 2 ans. Il faut donc chercher des solutions d'accueil (14 classes françaises à terme et 7 classes de filière bilingue). M. Vasseur est en pourparlers avec le *borough* de Fulham pour trouver des solutions. Il y aura des propositions d'ici fin novembre.

Monsieur Vasseur souligne que l'année est très difficile pour le Lycée; les effectifs sont très lourds, la pression sur le collège et le lycée est très forte ; il demande la compréhension et le soutien de tous. De nouveaux locaux devront être trouvés.

4) Ouverture de l'Ecole des Petites Etoiles (M. Bertin)

2 classes de 25 élèves de maternelles bilingues près de Kentish Town.

CONCLUSION (M. Batut)

- Beaucoup d'ouvertures d'écoles de premier degré.
- Des règles provisoires seront appliquées pour la rentrée entre le Lycée et les nouveaux collèges. Mais il faut un groupe de travail afin de définir pour la suite la gestion des flux entre les écoles de 1^{er} degré et le niveau secondaire bilingue.
- Un 2^e groupe de travail sera créé sur la gestion des données statistiques sur les années à venir afin de vérifier la viabilité des différents établissements et les besoins dans les différents niveaux.

M. Batut demande aux membres du plan école qui souhaiteraient participer à un des groupes de bien vouloir lui envoyer un courriel.

*Laurent Batut
Conseiller culturel adjoint
Attaché de coopération éducative*